

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude du bill C-36, tendant à modifier la loi sur l'expansion des exportations, dont le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a fait rapport sans propositions d'amendement.

M. J. Robert Howie (York-Sunbury): Monsieur l'Orateur, je vous remercie de l'occasion que vous me donnez de participer brièvement à ce débat. Ce bill autorise la Société pour l'expansion des exportations à constituer un fonds de 26 milliards de dollars.

Depuis la fondation de la Société, en 1969, on a porté son capital autorisé aux fins des prêts de 600 millions à 10 milliards. Au chapitre des assurances, le capital autorisé est passé de 250 millions à 10 milliards.

Je dis qu'en étant plus sélective dans le choix des projets qu'elle appuiera, la Société aura un impact plus important sur l'expansion nationale et régionale. Une stratégie canadienne d'expansion industrielle complétée par des stratégies auxiliaires d'expansion régionale peut faire de la SEE un instrument plus valable et plus rentable de croissance économique. A l'heure actuelle, tout comme un chat pris de panique qui court dans toutes les directions, la Société finance des industries en ne tenant compte que des bénéfices à court terme au mépris d'implications à long terme qui sont désastreuses.

La SEE prête 47 millions de dollars à une société de la Virginie désireuse de construire une fabrique de papier à journal parce qu'elle achètera de la machinerie canadienne et aura recours aux services d'ingénieurs canadiens. Une fabrique de papier couché de Kimberley, au Wisconsin, négocie présentement un accord semblable. Les deniers publics canadiens servent à financer les futurs concurrents de nos propres industries des pâtes et papiers. Les journaux du Nouveau-Brunswick ont rapporté récemment qu'Aurèle Ferlatte, vice-président du Syndicat canadien des travailleurs du papier pour la région de l'Atlantique, aurait déclaré que cette politique pourrait un jour ou l'autre condamner au chômage plusieurs centaines de travailleurs des Maritimes. En outre, la technologie de pointe que les nouvelles fabriques utilisent améliore encore leur position du point de vue de la concurrence.

A l'heure actuelle, le Canada exporte 65 p. 100 de son papier journal vers les États-Unis. La nouvelle fabrique de Virginie produira 175,000 tonnes de papier journal par année, soit l'équivalent à peu près de ce que produit la fabrique Rothesay-MacMillan au Nouveau-Brunswick.

La Société a contribué environ 350 millions de dollars au financement de fabriques de pâte et papier en Pologne, au Pérou, en Roumanie, en Argentine et en Iran qui font la concurrence aux nôtres. Le financement de certaines de ces fabriques a parfois été rendu possible grâce à de l'argent emprunté par les contribuables canadiens, y compris des propriétaires et des travailleurs de l'industrie canadienne des pâtes et papier, des gens qui, bien souvent, doivent se débattre comme des diables dans l'eau bénite pour survivre.

La Société a également financé la réalisation de projets dans le cadre d'économies d'État dans des pays comme la Russie, la

Expansion des exportations—Loi

Pologne, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et Cuba. Dans ces pays, vu le caractère de leurs économies d'État, nos concurrents peuvent profiter d'un avantage indû, grâce aux dollars canadiens.

La Société a financé, avec l'argent des contribuables canadiens, la construction d'une mini-acière au New Jersey, et d'installations analogues au Texas, au Minnesota et en Grande-Bretagne.

En 1975, la Société a fourni 30.6 millions de dollars à l'Irlande pour une usine d'aluminium, 3 millions au Pérou pour une usine de cuivre, 55 millions à la Pologne pour construire une usine de transformation des produits de la forêt, 2 millions aux États-Unis pour une aciérie et 8 millions à la Turquie pour une usine de plomb-zinc. Tous ces secteurs de développement font déjà une concurrence malsaine au Canada.

Inutile de souligner l'affaiblissement dramatique de notre secteur manufacturier et le fait que la dernière chose dont il ait besoin, c'est d'une concurrence étrangère financée à même des impôts payés en partie par ces mêmes industries canadiennes. Il nous faut tenir compte de la nécessité de permettre aux industries manufacturières canadiennes de se servir de la Société pour l'expansion des exportations comme moyen de pénétrer les marchés étrangers sans pour autant financer nos concurrents à l'étranger et, partant, compromettre notre but ultime, soit la création d'emplois dans notre pays.

Bref, il faudrait que nous soyons plus sélectifs dans notre façon d'établir quels domaines nous voulons exploiter parce que nous y détenons un avantage naturel, de façon que, à long terme, nos propres politiques ne jouent pas contre nous. Nous avons instamment besoin au Canada d'une stratégie de développement industriel si nous voulons mettre à profit les domaines dans lesquels la nature nous a favorisés et tirer parti de nos succès pour développer toutes les régions de notre pays. Je doute que la SEE puisse continuer de s'imposer pour tout faire et de financer l'expansion des exportations dans toutes les industries et dans tous les secteurs de notre économie. Je crois qu'un pays qui a notre population, notre richesse et nos ressources doit être plus sélectif.

• (1652)

Je crois qu'un élément de toute stratégie de développement industriel est de rendre le Canada auto-suffisant dans les domaines de l'alimentation et de l'énergie.

Je crois aussi qu'en fixant les plafonds demandés dans ce bill à des niveaux plus bas, nous pourrions économiser entre 8 et 10 milliards de dollars et qu'en investissant une partie de cette somme dans les infrastructures des provinces atlantiques qui en tant besoin, y compris les infrastructures plus importantes qui ne s'imposent de toute urgence nous pourrions permettre à cette région du Canada de voler de ses propres ailes sans les aumônes et les subventions qui sont malheureusement devenues la caractéristique de nos gouvernements fédéraux. Là où des millions de dollars ont été dépensés, il faut des milliards, non en aumônes mais en investissements dans une région qui peut rapporter beaucoup.

L'expansion des ports de Halifax et de Saint-Jean (N.-B.), les chantiers maritimes, la réalisation du canal Chignectou, la mise en valeur de l'énergie marémotrice de la baie de Fundy, la modernisation des routes, des lignes de chemins de fer, des liaisons par autobus, du service aérien, et la construction de routes tous temps peuvent permettre à cette région négligée du